Année académique 2018 - 2019 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 21 Approches spécifiques de travail social			
Code	SOAS2B21AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	54 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons **Philippe DEGIMBE** (philippe.degimbe@helha.be) Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) HELHa Campus Montignies **Patricia SCORNEAU** (patricia.scorneau@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) **Sabine VASSART** (sabine.vassart@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve **Bernadette HEINRICH** (bernadette.heinrich@helha.be) Marie-Claude LACROIX (marie-claude.lacroix@helha.be) Sophie DETOURNAY (sophie.detournay@helha.be) René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be) Maurizio CERCHIARI (maurizio.cerchiari@helha.be) Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be) Mireille RADERMECKER (mireille.radermecker@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques au sein de trois champs que sont la déontologie et l'éthique, la sociologie et la méthodologie. Ces repères vont aider l'étudiant à étoffer son positionnement professionnel et à affiner la mise en place de son intervention.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
- 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- 2.4 Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées

Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
- 8.4 Développer la créativité.

Acquis d'apprentissage visés

I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel
II. Appliquer les outils théoriques et/ou méthodologiques pour analyser les situations complexes auxquelles les assistants sociaux sont confrontés
III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Campus
Mons
SOAS2B21ASD Analyse des organisations 24 h / 2 C

SOAS2B21ASE	Déontologie	12 h / 1 C	
SOAS2B21ASF	Intégration méthodologique	18 h / 2 C	
+ HELHa Campus Montignies			
SOAS2B21ASG1	Approfondissement méthodologique: Action collective	15 h / 1.5 C	(opt.)
SOAS2B21ASG2	Approfondissement méthodologie: Travail social individuel	15 h / 1.5 C	(opt.)
SOAS2B21ASH1	Approfondissement sociologique: Sociologie de la famille	15 h / 1.5 C	(opt.)
SOAS2B21ASH2	Approfondissement sociologique: Sociologie de l'interculturalité	15 h / 1.5 C	(opt.)
SOAS2B21ASI	Déontologie de la profession	24 h / 2 C	(opt.)
+ HELHa Campus Montignies (HD)			
SOAS2B21ASI	Déontologie de la profession	24 h / 2 C	
SOAS2B21ASJ1	Approfondissement méthodologique : Action collective	15 h / 1.5 C	(opt.)
SOAS2B21ASJ2	Approfondissement méthodologique : Travail social individuel	15 h / 1.5 C	(opt.)
SOAS2B21ASK1	Approfondissement sociologique : Sociologie de la famille	15 h / 1.5 C	(opt.)
SOAS2B21ASK2	Approfondissement sociologique : Sociologie de l'interculturalité	15 h / 1.5 C	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS2B21ASA	Déontologie du travail social	15 h / 1.5 C	
SOAS2B21ASB	Ethique du travail social	24 h / 2 C	
SOAS2B21ASC	Pratiques artistiques et travail social	15 h / 1.5 C	

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus Mons			
SOAS2B21ASD	Analyse des organisations	20	
SOAS2B21ASE	Déontologie	10	
SOAS2B21ASF	Intégration méthodologique	20	
+ HELHa Campus Montignies			
SOAS2B21ASG1	Approfondissement méthodologique: Action collective	15	(opt.)
SOAS2B21ASG2	Approfondissement méthodologie: Travail social individuel	15	(opt.)
SOAS2B21ASH1	Approfondissement sociologique: Sociologie de la famille	15	(opt.)
SOAS2B21ASH2	Approfondissement sociologique: Sociologie de l'interculturalité	15	(opt.)
SOAS2B21ASI	Déontologie de la profession	20	(opt.)
+ HELHa Campus Montignies (HD)			
SOAS2B21ASI	Déontologie de la profession	20	
SOAS2B21ASJ1	Approfondissement méthodologique : Action collective	15	(opt.)
SOAS2B21ASJ2	Approfondissement méthodologique : Travail social individuel	15	(opt.)
SOAS2B21ASK1	Approfondissement sociologique : Sociologie de la famille	15	(opt.)
SOAS2B21ASK2	Approfondissement sociologique : Sociologie de l'interculturalité	15	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS2B21ASA	Déontologie du travail social	15	
SOAS2B21ASB	Ethique du travail social	20	
SOAS2B21ASC	Pratiques artistiques et travail social	15	

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d’enseignement représente une pondération de 5/60 du Bloc 2.

La note de cette unité d’enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d’apprentissage qui la composent.

La note de l’UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Cependant, en cas d’échec à 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d’apprentissage composant l’UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l’ampleur des échecs -, le jury pourrait décider de ne pas valider l’unité d’enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d’apprentissage composant l’UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d’évaluation pour l’ensemble de l’UE (quelle que soit la note obtenue pour l’autre/les autres activités d’apprentissage composant l’UE).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approfondissement méthodologique: Action collective			
Code	18_SOAS2B21ASG1	Caractère	Optionnel
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Valérie ALBERTUCCIO** (valerie.albertuccio@helha.be)		
Coefficient de pondération		15	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le travail social comporte une triple mission :

1. Informer les populations, les soutenir dans leurs participations au vivre ensemble. Etre un agent d'intégration, d'inclusion sociale==)un relieur

2. Relever les dysfonctionnements dans le cadre du vivre ensemble ;être un témoin vigilant==) un éveilleur

3. Oeuvrer au changement social==) être un acteur de changement

Si l'on prend acte de cette triple mission comme un postulat au travail social, la méthodologie de l'action collective devient un apprentissage nécessaire à l'accomplissement du métier. En effet, l'action collective est un moyen d'action en vue de produire du changement. Moyen qui privilégie notamment l'implication des populations concernées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Sensibiliser les étudiants à la méthodologie de travail social communautaire.
- Concevoir le rôle de l'AS en tenant compte du concept d'acteur social, en d'autres termes, former des CRACS (citoyens responsables actifs critiques et solidaires) :
  o En reliant et en articulant les aspects individuels et collectifs (notamment au travers l'observation d'expériences de stage).
  o En appréhendant la dimension politique du métier d'assistant social.
- Concevoir le rôle de l'AS comme 'tremplin' à l'émancipation individuelle et au changement collectif.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le contenu du cours peut varier selon les préaquis identifiés auprès des étudiants et/ou selon les opportunités d'activité d'intégration.

Cela étant, à minima, le cours aborde les éléments suivants :

- Approche des concepts
- Conditions de passage à l'action.
- Découvertes d'exemples d'action collective
- Découvertes de l'éducation populaire
- La place de l'AS dans l'action collective et l'éducation populaire

Démarches d'apprentissage

la méthodologie privilégiée se veut participative. Que ce soit au départ de leurs expériences de stage, de documents de lectures, de reportages,d'une activité d'intégration, les étudiants sont invités à co-construire les connaissances en matière de méthodologie de l'action collective. L'enseignante reste l'arbitre des données théoriques.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Une séance de cours est consacrée à la supervision des travaux.
- Une précorrection des travaux est proposée aux étudiants.

Ouvrages de référence

Les articles de références travaillés durant les séances de cours sont distribués aux étudiants en séance (entre autre : BAJOIT.G, 15 conditions pour passer à l'action collective, dans Antipodes de l'individuel au collectif, n°192. et MAUREL.C, Éducation populaire et transformation sociale, intervention à la fondation Gabriel Péri, le 23 mai 2012.

Supports

Des notes de cours précisant le mode d'organisation du cours ainsi qu'une série d'éléments de contenu sont distribuées aux étudiants lors de la première séance de cours.

D'autres articles pouvant aider au prolongement de la réflexion et utiles à la rédaction des travaux évaluatifs sont mis à la disposition des étudiants via le cours en ligne sur la plate-forme moodle.

Certains reportages ainsi que les éventuelles visites effectuées durant le cours, sont considérés comme matière de cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L’évaluation du cours se base sur la réalisation d’un travail individuel ou collectif (au choix des étudiants sauf exception : en cas d'absence d'un étudiant à 50% du cours et/ou à la dernière séance, le travail sera OBLIGATOIREMENT individuel).

En cas d'échec lors de la première évaluation, les mêmes consignes valent pour la seconde session, MAIS seul un TRAVAIL INDIVIDUEL sera rendu possible.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approfondissement méthodologie: Travail social individuel			
Code	18_SOAS2B21ASG2	Caractère	Optionnel
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Patricia SCORNEAU** (patricia.scorneau@helha.be)		
Coefficient de pondération		15	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Objectif

Approfondir en petits groupes les concepts de la méthodologie individualisée vue globalement. Renforcer les exercices pratiques en micro-enseignement, permettant à l'étudiant de développer une distanciation critique par rapport à son mode communicationnel en intervention.

Programme et méthode

- Développer pour chaque étape conceptuelle un temps d'arrêt d'approfondissement via un travail de « laboratoire » et d' « application pratique »
- Les exercices chercheront à rencontrer les situations pratiques auxquels les étudiants sont confrontés pendant leur stage
- Toutes les notions et principes de l'intervention d'aide seront revisités et éclairés de manière approfondie en incluant une analyse réflexive des nœuds de tension entre « aide » et « contrôle » pouvant mettre à mal la relation de confiance entre l'usager et l'assistant social
- Approfondissement du rapport social : notions méthodologiques et déontologiques

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Sensibiliser les étudiants à la méthodologie individuelle -

Sensibiliser à des techniques spécifiques d'entretien

Décrire, expliquer, expérimenter ses savoirs...

Analyser ses interventions

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours s'organise en 5 séances de 3h00.

- 1° séance : Introduction – Approche des concepts- .
- 2°séance : Mise en situation/ jeux de rôles
- 3° séance: Mise en situation/ jeux de rôles
- 4°séance: Echanges relatifs aux exercices réalisés, corrections et pistes à suivre
- 5° séance de cours : Intervenant extérieur .

Démarches d'apprentissage

- pour chaque outil proposé, l'étudiant fera, par une confrontation avec la pratique de stage, des liens théorie/pratique.
- l'étudiant confrontera ses difficultés et pourra trouver des réponses à ses questions

Dispositifs d'aide à la réussite

Par les exercices pratiques mis en place dans le cadre du cours, l'étudiant pourra progresser dans sa pratique professionnelle

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un travail individuel sera réalisé sur base d'une situation de stage, il devra établir des liens théorie / pratique.

L'évaluation aura lieu hors session et, ceci, afin de favoriser la réussite des étudiants.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approfondissement sociologique: Sociologie de la famille			
Code	18_SOAS2B21ASH1	Caractère	Optionnel
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Sabine VASSART** (sabine.vassart@helha.be)		
Coefficient de pondération		15	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à offrir un aperçu de quelques grands thèmes de la sociologie de la famille et à ouvrir les étudiants à cette matière, qu'ils abordent pour la première fois. Une attention particulière sera également accordée au couple qui, dans l'histoire des sociétés occidentales, a progressivement acquis une existence relativement indépendante de celle de la famille

Plus spécifiquement il vise à :

- Provoquer une réflexion sur la place de la famille dans la société et sur les interactions entre la société « globale » et la famille
- Évoquer les questions actuelles et les évolutions récentes de la famille et du couple
- Fournir aux étudiants des éléments utiles pour le travail social avec les familles

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de :

- Décrire, d'un point de vue sociologique, les transformations qu'a connu la famille occidentale, essentiellement depuis la révolution industrielle jusqu'à aujourd'hui. (Niv.1 connaissance)
- Rapporter et expliquer ce processus de modernisation de la famille en tenant compte des événements historiques qui le portent et des changements sociaux, politiques et démographiques qui l'accompagnent. . (Niv.2 compréhension)
- Expliquer et contraster l'évolution des modèles familiaux. (Niv.2 compréhension et Niv.4 analyse)
- Décrire et expliquer les défis qui se posent à la famille contemporaine (Niv.1 connaissance et Niv.2 compréhension)
- Esquisser une analyse des problématiques actuelles qui traversent la famille contemporaine (articulation vie privée/vie professionnelle, la répartition des tâches dans la sphère domestique, la place de l'enfant dans la famille, ...) et plus particulièrement la sphère conjugale (les conflits conjugaux, les divorces, la définition des territoires de l'intime,...) (Niv.4 analyse)
- Décrire et commenter quelques dispositifs politiques et sociaux qui concernent les familles

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Seront abordés :

- Quelques grandes approches qui ont influencé la sociologie de la famille contemporaine.
- Les contours de l'évolution des modèles familiaux en se focalisant sur les aspects morphologiques, les fonctions remplies par la famille, les rapports interpersonnels et les rapports hommes-femmes.
- La diversification des modèles familiaux et conjugaux contemporains : la monoparentalité, les recompositions familiales, l'homoparentalité,…
- Les difficultés qui se posent à la famille et au couple contemporain : le poids de la question identitaire dans la vie de couple, l'articulation des territoires de l'intime, les rapports sociaux de sexe, l'articulation vie privée-vie professionnelle, l'investissement des hommes dans la paternité, ...

Démarches d'apprentissage

Le cours se donnera principalement sous la forme d'un exposé mais l'approche se veut interactive

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponses au début de chaque cours

Ouvrages de référence

Bernadette Bawin-Legros, Sociologie de la famille : Le lien familial sous questions, Bruxelles, De Boeck, 1996

Bernadette Bawin-Legros, Le nouvel ordre sentimental : à quoi sert la famille aujourd'hui ?, Paris, Payot, 2003

Anthony Giddens, la transformation de l'intimité, Paris, La Rouergue/Chambon, 2004

Jean-Claude Kaufmann, Sociologie du couple, Paris, Presses Universitaires de France, 1993

François de Singly, Sociologie de la famille, Paris, Nathan, 1993

François de Singly, Le Soi, le couple et la famille, Paris, Nathan, 1996

Serge chaumier, La déliaison amoureuse, Collection Chemins de traverse, Éditions Armand Colin, avril 1999 (2001)

Jacques Marquet, Couple parental – couple conjugal, multiparenté – multiparentalité, Recherches sociologiques et anthropologiques

Bernard Fusulier et Jacques Marquet, « Hommes, pères et travailleurs », Recherches sociologiques et anthropologiques [En ligne], 38-2 | 2007

Supports

Les exposés sont illustrés par des power point

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100%	Exe	100%

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le

Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approfondissement sociologique: Sociologie de l'interculturalité			
Code	18_SOAS2B21ASH2	Caractère	Optionnel
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Emmanuel NICOLAS** (emmanuel.nicolas@helha.be)		
Coefficient de pondération		15	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le travail social comporte une triple mission :

1. Informer les populations, les soutenir dans leurs participations au vivre ensemble. etre un agent d'intégration, d'inclusion sociale==) un relieur

2. Relever les dysfonctionnements dans le cadre du vivre ensemble. etre un témoin vigilant==) un éveilleur

3. Oeuvrer au changement social==)être un acteur de changement

Si l'on prend acte de cette triple mission comme un postulat au travail social, la méthodologie de l'action collective devient un apprentissage nécessaire à l'accomplissement du métier. En effet, l'action collective est un moyen d'action en vue de produire du changement. Moyen qui privilégie notamment l'implication frd populations concernées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l’issue de l’activité d’apprentissage, l’étudiant(e) sera capable de :

aura connaissance des principaux concepts de la multiculturalité
aura connaissance des principes et particularités de la démarche socio-anthropologique et clinique de l'intervention sociale en contexte multiculturel
sera capable d'analyser une situation sociale en mobilisant les ressources de l'intervention et des bénéficiares
sera capable de mesurer son intervention et les effets de celle-ci à court, moyen et long terme.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Chap 1 : La culture, un concept et un vécu :

Le savoir expérimentiel comme base de compréhension de l'altérité

Le concept de "personne"

Culture, cultures

Principes de multi, inter et transdisciplinarité

Chap 2 : la clinique de l'exil :

Migration et exils

Les effets de l'exil sur la santé mentale et sociale

Le choc culturel

Chap 3 : Approches des enjeux et positionnement professionnel
Repli identitaire et conscience ethnique
Faire face aux silences : approches méthodologiques et éthiques
La place de la religion comme ancrage

Chap 4 : Les Roms, une altérité altérée

Démarches d'apprentissage

Chap 1 : La culture, un concept et un vécu :
Le savoir expérimentiel comme base de compréhension de l'altérité
Le concept de "personne"
Culture, cultures
Principes de multi, inter et transdisciplinarité

Chap 2 : la clinique de l'exil :
Migration et exils
Les effets de l'exil sur la santé mentale et sociale
Le choc culturel

Chap 3 : Approches des enjeux et positionnement professionnel
Repli identitaire et conscience ethnique
Faire face aux silences : approches méthodologiques et éthiques
La place de la religion comme ancrage

Chap 4 : Les Roms, une altérité altérée

Dispositifs d'aide à la réussite

Chaque séance de cours comprend un ou plusieurs exercies permettant aux étudiants de vérifier leur compréehnsion de la théorie exposée. Aide à l'élaboration d'un travail de recherche en groupe et individuel
. Accompagnement du travail en autonomie

Ouvrages de référence

. AGIER M (2004) La Sagesse de l'ethnologie, Paris, l'Oeil Neuf
. BENSLAMA F Qu'est-ce qu'une clinique de l'exil ? In evolution psychiatrique, N° 1 , Vol 64
. BERTAUX D (2001) Les récits de vie, Paris, Nathan Université, Sociologie 128
. DE GAULEJAC V (2009) Restaurer l'identité : la quête de la dignité, in Traces de changements n° 190 Mars-Avril 2009
. CEFAI D (2003) Postface; l'enqête de terrain, paris, La découverte pp 465-615
. DUCOMMUN NAGY C (2009) La loyauté dans le couple et la famille, in Couloubaritsis L et coll Loyautés et familles, Bruxelles, Yapaka.be, pp 47-59
. FAVRET SAADA J Etre affecté in gradhiva 1990, N°8 pp3-10
. FURTOS J La vie de l'esprit : le pouvoir du commencement dans le grand temps. Rhizomes, N° 54, Novembre 2014
. FURTOS J Quelques aspects inhabituels de l'habiter chez les migrants précaires. Rhizomes, N° 48, juillet 2013
. FURTOS J Les effets cliniques de la souffrance psychique d'origine sociale. Souffrance et société. Mental'idées N°11 septembre 2007
. GAULEJAC de V, Taboada-Leonetti (1993) La lutte des places, Paris, Desclée de Brouwer
. GAULEJAC de V, (2009) Qui est "je" ? Paris, Seuil
. NICOLAS E. Développement durable en santé mentale : la clinique du lien face à l'exclusion sociale (non publié)
. NSHIMIRIMANA L (2004) Exil, histoire et psychose Transhumances v résistances au sujet, résisitances du sujet Presse Universitaire de Namur p 460

. PAUL A Rencontre des exilés en situation irrégulière. Confluences N° 21, décembre 2008 pp15-16

. THELEN L (2007) Changer la donne sociale ; mieux comprendre les personnes en grande précarité afin de leur donner non pas une liberté formelle mais une liberté réelle de choix de vie Etopia ; en ligne : http://www.etopia.be/IMG/pdf/Etopia Changer la donne sociale - Thelen .pdf

. VANOETEREN A Le traitement utopique des vies superflues ; la santé mentale, nous sommes tous concernés, N° 134- juillet 2013

. portefeuille de lecture en fonction de l'actualité du moment ; articles critiques

Supports

Syllabus

Notes de cours

Powerpoint

portefeuille de lecture

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit : élaboration d'une recherche sur un sujet lié à une thématique.

Réalisation d'un travail de groupe sur un sujet relatif au thème :

- élaboration d'un chapeau théorique sous forme de note de lecture d'articles scientifiques liés au thème choisi, récit de vie d'une personne concernée par les enjeux de multiculturalité, élaboration d'une grille de projet (construction d'un projet réel ou ficitf) ou de positionnement professionnel (analyse d'une situation)

- présentation de manière créative devant la classe

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	30	Trv	30
Période d'évaluation			Exe	70	Exe	70

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019 Catégorie Sociale

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Déontologie de la profession			
Code	18_SOAS2B21ASI	Caractère	Optionnel
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Philippe HERION** (philippe.herion@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours de déontologie de la profession participe à la construction du positionnement professionnel et citoyen de l'étudiant, et ce au regard des fondements et questionnements déontologiques.

Nous viserons principalement la compétence 5.4 : « établir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention ».

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant-e sera capable d'identifier et de transférer des notions de déontologie de la profession d'assistant social au regard de situations de stage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Une introduction définit la déontologie et la replace dans le contexte sociétal actuel. Dans un premier chapitre, nous abordons les principes et la base légale du secret professionnel.

Une deuxième partie pose les limites légales du secret professionnel. Une troisième abordera les exceptions au secret professionnel.

Démarches d'apprentissage

Le cours se donnera principalement sous la forme d'un exposé. Des études de cas élémentaires permettront d'illustrer le cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

À la fin du cours, des exemples de questions posées à l'examen seront communiquées.

Ouvrages de référence

LAMBERT P (2005), secret professionnel, Bruxelles, BRUYLANT.

ROSENCZVEIG J-P, VERDIER P. (2008), le secret professionnel en travail social et médico-social, Paris, Dunod
BOUDJEMAÏ M. (2008), le secret professionnel en action social, Paris, Dunod

Supports

Les exposés sont illustrés par des power point ainsi que par différents articles de revue ou de presse.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Néant

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).